

Projets d'établissement

d'une maison destinée aux Œuvres pour les pauvres

Depuis quelques années la paroisse de Saint-Malo s'est considérablement augmentée et, comme il arrive toujours dans ce cas, les pauvres surtout sont venus chercher aux portes de la ville des logements moins chers en même temps qu'un travail plus rémunérateur que celui de la campagne.

La charité est de tradition sur cette terre de Québec, elle n'a pas manqué à sa mission. Aussi, pour répondre aux besoins de tant de miséreux, nous désirons établir diverses œuvres afin de donner au peuple une éducation solide et pratique qui lui permettra de vivre honorablement et de rendre service à la société.

La cité de Québec, à la veille de devenir une ville très importante, aura son avenir dans l'activité du peuple. Il est donc de toute nécessité d'y travailler au plus tôt. On a reconnu que le meilleur moyen était sans contredit de former les enfants dès leur jeune âge à la vertu et au travail.

Voici donc le plan que propose à cet effet la paroisse de Saint-Malo.

Construire un local pour des œuvres ainsi réparties :

1° Ecole maternelle, déjà établie dans un petit local loué.

2° Ecole professionnelle.

3° Ecole ménagère.

4° Patronage de jeunes filles qui se réunissent tous les dimanches.

5° Distribution de la soupe aux pauvres.

6° Visite des ménages pauvres et des malades à domicile.

Dès l'âge de dix-huit mois, les petits enfants sont admis à l'Ecole maternelle ; on les nourrit et on les habille lorsqu'ils sont pauvres. Le soir, les parents viennent les chercher. A sept ans, les enfants quittent l'Ecole maternelle pour suivre le cours primaire.

ECOLE PROFESSIONNELLE

Généralement les petites filles quittant l'école primaire sont trop jeunes pour gagner leur vie, aussi ; sont-elles exposées à